



## Résolution du conseil communal du 23 octobre 2018

Le Conseil,

- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - la consultation d'un avocat à la Cour de cassation sur les chances de succès d'un pourvoi dans l'affaire opposant la commune à Monsieur Hassan Gaa
  - les travaux préliminaires pour le réaménagement du potager des Trois Fontaines
  - la fourniture et le remplacement de la porte d'entrée pour l'immeuble 7 Place St-Denis
  - la fourniture d'outillage pour le Service Logement
  - les travaux de rénovation de la toiture de l'immeuble rue de Fierlant 80
  - l'étude préalable pour la mission d'auteur de projet, désignation d'un géomètre en vue de l'établissement des relevés du bâtiment situé rue de Belgrade 74
  - la fourniture de refroidisseurs de bouteilles
  - la fourniture et le placement de stores et tentures pour diverses crèches et écoles
  - la fourniture de vélos cargos électriques
  - la fourniture de filet de lancer du marteau
  - la fourniture de spots/projecteurs (luminaires)
  - l'aménagement de câblages informatiques du local loué par la Commune, rue Marguerite Bervoets 1 et admet la dépense
  - l'achat d'une balayeuse compacte
  - l'achat de containers
  - l'achat d'un véhicule électrique (Service propreté)
  - la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment arrière de l'école 3
  - les travaux préliminaires pour le réaménagement du potager des Trois Fontaines
  - le traitement des linteaux du Centre technique
  - le BRASS : Travaux de remise en état - Marché fractionné: tranche ferme: audit et avant-projet, tranche conditionnelle: mission d'auteur de projet linteaux
  - les interventions lourdes sur les aires de jeux communales
  - les travaux de maintenance urgents de l'église Saint-Augustin
  - l'aménagement dans divers aires de jeux, la sécurisation et le remplacement des jeux existants
- Approuve la convention d'utilisation publique pour le site « Les Sources »
- Approuve le financement pour la rénovation de l'immeuble chaussée de Forest, 43
- Approuve l'échange entre le terrain avenue des Familles 26 et avenue Van Volxem 206 pour la nouvelle crèche
- Approuve l'avenant n°2 pour la convention d'occupation précaire avenue Wielemans Ceuppens, 1
- Prends acte du rapport complémentaire du réviseur d'entreprises BST sur les comptes de l' AISF
- Adhère à la centrale d'achat de l'intercommunale Sibelga pour l'accompagnement des pouvoirs publics locaux et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale en vue de promouvoir les mesures d'efficacité énergétique

- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'installation de stationnement vélo
- Approuve les modifications budgétaires 8 et 9 du service ordinaire et extraordinaire du budget 2018
- Emet un avis quant à 3 comptes de fabriques d'église
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018
- Prend acte :
  - du regroupement Interga, Interelec, Sibelga et Interfin et enregistre les nouvelles valeurs comptables des parts à l'actif du bilan
  - que l'intercommunale de la Senne a été dissoute, de la fusion de l'IBDE par absorption de l'IBRA, que la CIBE est devenue VIVAQUA, que l'IBDE est devenue HYDROBRU et de la fusion de VIVAQUA par absorption d'HYDROBRU
  - de la fusion de la SCRL Le Foyer Saint-Gillois par absorption de la SA Le Foyer Forestois et enregistre les nouvelles valeurs comptables des parts à l'actif du bilan
- Approuve la convention de transaction avec Audi et la Région de Bruxelles-Capitale (SPRB)
- Approuve la dérogation des jours de fermetures hebdomadaires pour l'année 2019
- Approuve la convention de partenariat entre la Commune de Forest et l'ASBL "Mission Locale de Forest" dans le cadre de la propreté publique et du détagage
- Désigne IRISNET pour l'installation de matériel informatique
- Désigne le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique pour des tablettes
- Désigne le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique pour le remplacement d'un serveur
- Approuve les conditions du marché pour :
  - la rénovation de la toiture de la chaufferie de l'école 9
  - l'avis rectificatif pour la construction d'une nouvelle école (site Divercity)
- Approuve la convention d'occupation de la piscine de Victor Boin pour les écoles communales forestoises pour l'année scolaire 2018-2019
- Approuve la modification du règlement relatif aux inscriptions des élèves dans l'enseignement communal francophone ordinaire
- Prend acte du compte de résultat de l'exercice 2017 et du bilan de l'asbl « La Famille Forestoise »
- Approuve la concession domaniale et de service public pour la gestion et l'exploitation de l'espace restaurant du complexe CENTR'AL
- Approuve une motion relative à l'Enfermement des Mineurs Étrangers
- Octroie 6 pensions
- Met 1 agent en stage
- Octroie 12 congés
- Met 4 agents en disponibilité
- Accorde 8 interruptions de carrière
- Met 1 enseignant en disponibilité
- Acte 2 démissions
- Remplace la secrétaire communale pendant son séminaire résidentiel du 7 novembre au 9 novembre 2018 et ses congés du 1<sup>er</sup> février au 15 février 2019